



**Droits
devant !!**



LES SANS-PAPIERS DOIVENT ÊTRE ENTENDUS

LE MINISTERE DU TRAVAIL DOIT RESPECTER SES ENGAGEMENTS

Les sans-papiers des collectifs du 94, du 93 et de l'association Droits devant !!, soutenus par l'intersyndicale du Ministère du Travail – CGT-SNTEFP, SUD TRAVAIL AFFAIRES SOCIALES et SNUTEFE-FSU ont occupé l'Inspection du travail quai de Jemmapes le 27 janvier 2016 ainsi que la Direction Générale du travail (DGT) les 29 et 30 mars 2016, pour obtenir la satisfaction de leurs trois principales revendications :

- Tout travailleur-se sans-papiers doit être régularisé-e sur simple preuve de relation de travail, sans condition de durée, ni de séjour, ni d'emploi ;
- L'inspection du travail doit être dotée d'un pouvoir de régularisation sur simple constat d'une relation de travail ;
- Abrogation de la taxe OFII.

Durant l'occupation de la DGT, Monsieur Imbert à l'époque directeur de cabinet de Madame El Khomri, ministre du travail, avait pris acte de ces trois points. La succession de rencontre débutée à Grenelle lors de l'occupation n'a pourtant abouti rien. Les quelques avancées concédées oralement par Monsieur Calvez, l'ancien DGT, ne se retrouvaient même pas dans le document final.

Il n'avait de toute façon été question que de modifications à la marge de la circulaire Valls. La lutte des sans-papiers que nous soutenons vise au contraire à sortir de ce cadre qui ne permet la régularisation que des sans-papiers disposant de bulletins de paie.

Les sans-papiers, dans leur grande majorité, sont contraints au travail dissimulé ; ils doivent eux aussi pouvoir être régularisés. C'est le sens de nos revendications.

C'est pourquoi les sans-papiers ont décidé de poursuivre leur mobilisation en occupant à nouveau des locaux du ministère du travail (DGEFP) le 23 novembre 2016, pour obliger la ministre à respecter ses engagements et à rouvrir des négociations pour obtenir l'égalité des droits pour les sans-papiers.

Lors de cette occupation, Monsieur Bougeard, nouveau directeur de cabinet de Madame El Khomri, a pris l'engagement de recevoir une délégation une fois l'occupation terminée. Cette promesse est de nouveau restée sans suite.

Malgré le jeu de dupes auquel d'adonne le ministère du travail, notre détermination reste intacte.

Au terme d'une manifestation nous nous rassemblerons donc devant le ministère du travail afin d'être reçu et que nos revendications aboutissent.

VENDREDI 20 JANVIER 2017 A 15H

**MANIFESTATION ENTRE LE METRO RUE DU BAC ET
LE MINISTERE DU TRAVAIL**